

Questions orales

des programmes qui ont une incidence directe très néfaste sur les Canadiens à revenus moyen et faible, mais ne fait-il rien pour supprimer, dans ce budget, les dépenses de centaines de millions de dollars que nous pourrions économiser, ce qui nous permettrait de ne rien changer à nos programmes sociaux?

● (1430)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne sais pas pourquoi le chef du Nouveau parti démocratique cherche à décrire des programmes contenus dans le prochain budget. Je pensais qu'il se réjouirait au moins modérément de voir qu'en peu de temps, nous avons créé près de 100,000 nouveaux emplois. Le taux d'escompte a diminué de 2.7 p. 100, ce qui est très important, comme il en conviendra. Le taux de chômage est tombé en-dessous de 11 p. 100 pour la première fois en 32 mois. Ce sont là des signes très prometteurs, qui sont encourageants pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Même si ces signes d'amélioration sont modestes, j'en conviens, ils sont malgré tout importants et je puis assurer à mon honorable ami que le gouvernement examinera activement la question qu'il a soulevée et d'autres dans ses déclarations économiques et ses budgets, conçus pour créer des emplois au Canada. Voilà le fin mot de l'histoire, la création d'emplois, et c'est précisément notre objectif.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le ministre des Finances et je l'ai entendu dire que les études dont mon collègue vient de parler dans sa question se poursuivront après le budget. Il n'a pas dit que celui-ci prévoirait une réforme importante de l'impôt sur les sociétés. Il a déclaré que ces études se poursuivraient. Je voudrais que le premier ministre nous fournisse des éclaircissements, car des millions de dollars sont en jeu, et cela touche également les programmes sociaux et les emplois.

Un document du gouvernement indiquant deux choses a été porté à mon attention pendant les vacances de Noël. Il montre que la politique qui consiste à réduire l'impôt sur les sociétés est la façon la plus coûteuse et la moins efficace de créer des emplois. Ce document émane d'un ministère fédéral. Le premier ministre est-il prêt à y donner suite? Est-il prêt à agir dans le prochain budget? Plus précisément, va-t-il modifier la politique à l'égard de l'impôt sur les sociétés, de façon que ces dernières obtiennent de l'argent uniquement si c'est pour créer directement des emplois? Va-t-il cesser de leur faire des cadeaux?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je vais dire au député ce qu'il sait déjà, à savoir que, conformément à la politique suivie depuis des années, des changements fiscaux seront annoncés dans le budget et nulle part ailleurs.

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE METTRE FIN À LA POLITIQUE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ce n'est pas si facile. Le premier ministre a déclaré lui-même

après la réunion du lac Meech qu'il y aurait d'autres restrictions budgétaires. Je fais allusion à ce qu'il a déclaré. Il a dit qu'il y aurait des restrictions budgétaires et, si j'ai bien compris, c'était du côté des programmes sociaux, mais peut-être pourrait-il le préciser. Pourquoi ne peut-il pas dire aux citoyens que, par souci de justice, d'équité et dans l'intérêt de la création d'emplois, il va mettre fin à la politique concernant l'impôt sur les sociétés qui nous coûte des milliards de dollars et qui ne permet pas de créer suffisamment d'emplois?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes déterminés à rendre le régime fiscal plus équitable tant pour les particuliers que pour les sociétés. Nous nous sommes également engagés à créer des emplois. Le député conviendra que nous avons fait un assez bon travail jusqu'ici en créant près de 100,000 nouveaux emplois à plein temps au Canada en l'espace de trois mois. Je peux vous assurer que tous les projets et programmes qui seront annoncés en temps voulu par le ministre des Finances viseront précisément à atteindre ces objectifs.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

L'UTILISATION DES CRÉDITS PAR LES PROVINCES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, par le passé, les provinces ont eu recours à l'excédent qu'accusait le Régime de pensions du Canada pour emprunter à bon marché. Ma question s'adresse au ministre des Finances. A l'occasion de la renégociation du taux de participation des provinces, peut-il garantir au Parlement qu'il va dorénavant empêcher ces dernières d'abuser comme elles l'ont fait de ces crédits et proposer à la place, que l'excédent serve à augmenter les prestations d'invalidité versées par le Régime de pensions du Canada et à permettre, enfin, aux Canadiens de prendre une retraite anticipée? La province de Québec a pris cette initiative il y a un an.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il y a beaucoup de convertis tout à coup sur le chemin de Damas. Les libéraux ont instauré en 1966 le Régime de pensions du Canada qui permet aux provinces d'emprunter à bon compte. J'ignore ce qui s'est passé depuis pour que l'opposition se mette à reprocher au gouvernement de vouloir effectuer une révision de fond en comble de ce régime.

Nous analysons actuellement avec les provinces la question des primes, selon les recommandations dont le gouvernement a été saisi au fil des ans mais que l'opposition a toujours rejetées, lorsqu'elle était au pouvoir. Nous nous y intéressons parce que les prestataires ont tout lieu de se demander si le régime de pensions est solide et suffisant. Les provinces espèrent aussi pouvoir continuer à emprunter. Nous voulons également donner aux chefs de petites entreprises la chance de voir venir l'augmentation inévitable des primes, sur laquelle chacun s'accorde si le Régime de pensions du Canada doit demeurer rentable.